

## TRAVAILLEURS RÉUNIONNAIS ET SYNDICALISME À DIÉGO-SUAREZ DE 1945 A 1956

Jeannot RASOLOARISON  
Maître de conférences - CRECI  
Université d'Antananarivo

Située à l'extrême Nord de Madagascar, la ville de Diego-Suarez, par sa position géographique, connaît un développement au niveau de ses activités économiques à partir de la colonisation. Ainsi, « le développement des outils économiques autour de cette base navale stratégique contribue à faire de la ville un lieu cosmopolite, où se côtoient et s'affrontent diverses populations aux statuts sociaux contrastés »<sup>1</sup>. En fait, la population de la ville est composée d'éléments très disparates. Parmi les Européens et assimilés, sont surtout nombreux à Diego-Suarez les Français et les Italiens, presque tous ouvriers, ainsi que les créoles de La Réunion et Maurice<sup>2</sup>. Ces derniers, en particulier ceux originaires de l'île de La Réunion, sont venus s'installer à Diego-Suarez à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pour devenir des colons ou pour travailler dans les différentes entreprises industrielles et commerciales de la ville. Ils sont nommés « Français et Créoles de La Réunion » et restent majoritaires dans la communauté française à Diego-Suarez<sup>3</sup>. Cependant, les Créoles sont considérés comme des « sujets français » que comme des Français « à part entière »<sup>4</sup>. Spécialisés pour bon nombre d'entre eux dans des activités maritimes, les établissements industriels et commerciaux de Diego-Suarez font appel à une main-d'œuvre qualifiée pour accomplir le travail. Celle-ci est surtout constituée de travailleurs réunionnais, arrivés notamment dans la ville à partir de la fin des années 1930 et surtout au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Formant une classe ouvrière homogène, le milieu des travailleurs réunionnais devient, à partir de 1945, dans le cadre du régime de libertés, instauré par le Gouvernement de la métropole, le pilier du mouvement syndical à Diego-Suarez. En fait, les travailleurs réunionnais représentent l'essentiel des cadres des syndicats de travailleurs, dans le contexte du développement des activités économiques de la ville.

---

<sup>1</sup> Alain RAJAONARISON, « Les associations d'originaires et leur impact, entre solidarité familiale et influence politique », in Françoise RAISON-JOURDE et Solofo RANDRIANJA, dir., *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, Paris, Editions Karthala, 2002, p. 261.

<sup>2</sup> Gouvernement Général de Madagascar et Dépendances, *Diego-Suarez*, Imprimerie Officielle, 1902, p. 66.

<sup>3</sup> Claude BAVOUX, « Les conditions d'insertion sociale des Créoles de Diego-Suarez, ville pluri-ethnique au début de la colonisation » in Françoise RAISON-JOURDE et Solofo RANDRIANJA, dir., *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, Paris, Editions Karthala, 2002, p. 230.

<sup>4</sup> Ibid.

## I) COLONISATION ET SYNDICALISME À DIÉGO-SUAREZ

### A. Développement des activités économiques coloniales et émergence des syndicats de travailleurs

Depuis le traité du 17 décembre 1885 qui met fin à la guerre franco-merina, la baie de Diego-Suarez et les territoires environnants deviennent une colonie qui prend le nom d'« Etablissement français de Diego-Suarez »<sup>5</sup>. Vu ce passé, Diego-Suarez attire au début de la colonisation des Français et surtout des Réunionnais. Ces derniers sont arrivés à Diego-Suarez, motivés par l'attrait des concessions coloniales et pour bénéficier des chances qui leur manquent dans leur pays<sup>6</sup>. En tant que ville portuaire et pour répondre aux besoins de la colonisation, Diego-Suarez fait à partir du début du XX<sup>ème</sup> siècle l'objet d'une mise en valeur économique et d'un aménagement au niveau des infrastructures civiles et militaires. Ainsi, pour les besoins d'affermissement de la puissance maritime et militaire française, des entreprises publiques et privées, opérant dans l'industrie, le commerce et dans les secteurs maritime et militaire, s'implantent dans la ville. Dans les années 1950, celles-ci sont notamment représentées par la DCAN (Direction des Chantiers et Ateliers Navals) ou l'Arsenal de la Marine, les Travaux Maritimes et la CMAO (Compagnie Maritime de l'Afrique Orientale) pour les secteurs maritime et militaire. Pour l'industrie et le commerce, elles sont représentées par la CMM (Compagnie Marseillaise de Madagascar), la CLM (Compagnie Lyonnaise de Madagascar), la SICE (Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne), l'EMC (Entreprises Métropolitaines et Coloniales) et par des maisons de commerce appartenant à des Karany, c'est-à-dire des personnes faisant partie des communautés d'origine indienne<sup>7</sup>, comme les Etablissements CASSAM CHENAI et HIRIDJEE et Compagnie<sup>8</sup>. L'implantation de ces derniers dans la ville remonte au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Dans les années 1950, ils s'occupent d'activités commerciales comme le commerce de tissus et d'articles divers ainsi que de l'import-export. En même temps, certains d'entre eux se consacrent à des activités industrielles, avec l'exploitation d'une rizerie, d'une huilerie ou d'une savonnerie<sup>9</sup>. Vu l'insuffisance de la main-d'œuvre malgache, ces entreprises recourent à l'utilisation de travailleurs d'origine différente. Ainsi, des travailleurs réunionnais, appelés la plupart du temps « créoles », sont recrutés pour occuper des postes nécessitant de la qualification. Ils sont pour une bonne partie des employés et des ouvriers spécialisés. Pour leur statut, ils sont assimilés aux Malgaches car l'administration coloniale n'a pas de solution de remplacement<sup>10</sup>. De cette manière, ils font partie avec les travailleurs malgaches et comoriens de la catégorie des travailleurs locaux. Celle-ci a un statut moins élevé que les travailleurs métropolitains, composés des Français. Cette situation entraîne une différence au niveau des salaires et des avantages socio-professionnels entre les deux catégories, qui sera à la base du mouvement revendicatif des travailleurs locaux.

---

<sup>5</sup> Gouvernement Général de Madagascar et Dépendances, *op. cit.*, 1902, p. 16.

<sup>6</sup> Claude BAVOUX, art. cit., in Françoise RAISON-JOURDE et Solofo RANDRIANJA, dir., *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, p. 231.

<sup>7</sup> Denis GAY, *Les Bohra de Madagascar. Religion, commerce et échanges transnationaux dans la construction de l'ethnicité*, Zürich, LIT, 2009, p. 19.

<sup>8</sup> Archives de la République de Madagascar (ARM), Monographie du district de Diego-Suarez – Année 1953.

<sup>9</sup> Daniel RAHERISOANJATO, « Les communautés indo-pakistanaïses du Nord », *Omaly sy Anio*, 25-26, 1987, p. 131-132.

<sup>10</sup> Claude BAVOUX, art. cit., in Françoise RAISON-JOURDE et Solofo RANDRIANJA, dir., *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, p. 242.

Conscients des formes d'injustice qui pèsent sur eux, les travailleurs locaux, avec à leur tête les employés et les ouvriers réunionnais, se lancent dans la formation de syndicats de travailleurs pour défendre et pour réclamer leurs droits. Les organisations syndicales voient le jour à Diego-Suarez après la Seconde Guerre mondiale, dans l'ambiance de libertés qui règne dans les colonies françaises, et ce sont les travailleurs réunionnais qui se lancent en premier dans leur formation. Vu leur origine sociale et professionnelle, ils agissent ainsi car ils forment une masse de travailleurs homogènes et ont conscience de former une « classe ouvrière », une notion introduite par la colonisation à Madagascar<sup>11</sup>. Ils se regroupent dans des syndicats affiliés à la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens), et surtout à la CGT (Confédération Générale du Travail), et plus tard à la CGT-FO (Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière). Dans les années 1950, avec l'adhésion des travailleurs malgaches et comoriens, les travailleurs réunionnais deviennent les principaux animateurs du mouvement syndical à Diego-Suarez.

## **B. Un mouvement syndical animé essentiellement par des travailleurs réunionnais**

### **1) Une direction dominée par des employés et ouvriers réunionnais**

Le syndicalisme se développe à Diego-Suarez, à partir de 1945, sous l'impulsion des employés et ouvriers réunionnais, soucieux de défendre leurs intérêts socio-professionnels. En tant qu'instrument de défense des intérêts des travailleurs et noyau du mouvement ouvrier<sup>12</sup>, il parvient par la suite à intéresser des travailleurs d'autres origines. Dans les années 1950, il reste essentiellement animé par la CGT. Celle-ci « se présente comme une organisation de classe et la base sur laquelle elle s'est édifiée, c'est l'existence d'intérêts communs et non pas d'une communauté idéologique »<sup>13</sup>. A Diego-Suarez, la CGT des travailleurs locaux voit le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1948, sous l'impulsion d'un ouvrier créole à la DCAN. A l'origine, il comprend seulement 25 à 30 créoles ou Réunionnais, à l'exclusion de tout Malgache ou Comorien<sup>14</sup>. Elle parvient, par la suite, à attirer d'autres adhérents et voit ses activités se développer dans les années 1950 en bénéficiant d'un meilleur encadrement et d'une bonne organisation, assurés par des militants dynamiques. Ces derniers sont notamment issus du milieu des ouvriers et employés de Diego-Suarez et ils occupent la fonction de mécaniciens ou de secrétaires-comptables dans les entreprises publiques et privées de la ville. Ils représentent l'essentiel de l'effectif des dirigeants de la section. Par exemple, lors du renouvellement du bureau de l'Union locale des travailleurs (CGT) de Diego-Suarez pour l'année 1953-1954, les travailleurs réunionnais représentent plus de la moitié des membres du bureau et assesseurs de l'Union, avec trois représentants sur six chez les membres du bureau, et quatre représentants sur sept chez les assesseurs<sup>15</sup>. En 1955, le nouveau bureau syndical de l'Union locale des travailleurs de la région de Diego-Suarez, élu le 14 avril, est composé de onze membres, dont six ouvriers et

---

<sup>11</sup> *Les résistances III. Formes syndicales et politiques 1936-1950 : grèves et prise de conscience ouvrière en Afrique noire*, Paris, Laboratoire « Connaissance du Tiers Monde », 1979, p. 76.

<sup>12</sup> Tania REGIN et Serge WOLIKOW, dir., *Les syndicalismes en Europe à l'épreuve de l'Etat*, Paris, Edition Syllepse, 2002, p. 15.

<sup>13</sup> Jean-Daniel REYNAUD, *Les syndicats en France – Tome 2 : Textes et documents*, Paris, Editions du Seuil, 1975, p. 50.

<sup>14</sup> Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), DS 241, Synthèse sur le syndicalisme à Diego-Suarez établie par la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez – le 25 mars 1955.

<sup>15</sup> ANOM, DS 236, Note de renseignements N° 32 – B3/RG du 8/6/53 de la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez.

employés réunionnais<sup>16</sup>. Cette élection d'une majorité de travailleurs réunionnais à des postes de responsabilité syndicale témoigne de leur contrôle du mouvement syndical animé par la CGT. Cette domination dans les instances dirigeantes des syndicats à Diego-Suarez est également de mise pour la CFTC et la CGT-FO.

Dans la direction des affaires syndicales de la CGT à Diego-Suarez dans les années 1950, la fonction principale revient au secrétaire général, Francis Sautron. Celui-ci occupe depuis 1946 la fonction de secrétaire-comptable au service du commissariat de la Marine<sup>17</sup>. Il est arrivé à Diego-Suarez à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Entre 1945 et 1946, il est quartier-maître fourrier à l'Unité de la Marine. Puis, il est démobilisé sur place et trouve un emploi à l'Arsenal<sup>18</sup>. Il est considéré comme un bon employé au Commissariat de la Marine. Néanmoins, il est sympathisant communiste et reste en relation avec plusieurs parlementaires comme Boiteau<sup>19</sup>, membre de l'Assemblée de l'Union Française. Grâce à son dévouement pour la cause syndicale, la CGT des travailleurs locaux de Diego-Suarez devient, dans les années 1950, la section la plus dynamique dans l'île. Son implication en profondeur dans les activités et luttes syndicales favorise le développement de la section, dans la mesure où « le mouvement syndicaliste pour mieux se développer doit disposer des leaders syndicaux dont la mission consiste à défendre la classe ouvrière ou au besoin, mener des grèves »<sup>20</sup>. Dans ses attributions, Francis Sautron s'attache, par exemple, à persuader dans des réunions les membres actifs de la section à payer leur cotisation pour pouvoir soutenir les activités. Parallèlement, il parvient à rendre dynamique et influent le syndicat CGT de Diego-Suarez car dans ses actions, « il a écarté tout préjugé de race et s'est dépensé pour rapprocher les cœurs français et malgaches »<sup>21</sup>. Cette action, qui favorise l'union des travailleurs, rend possible la constitution de syndicats, rassemblant en majeure partie des ouvriers.

## 2) Des syndicats regroupant surtout des ouvriers

Vu la qualification professionnelle exigée par le travail au sein des entreprises publiques et privées de la ville, les travailleurs locaux de Diego-Suarez restent dominés par des éléments ouvriers. Ainsi, au début de l'année 1950, la CGT locale de Diego-Suarez groupe 450 adhérents, composés en majorité d'ouvriers réunionnais<sup>22</sup>. Dans les années 1950, le syndicalisme ouvrier reste l'apanage de la CGT à Diego-Suarez, étant donné que « le syndicalisme se construit autour des métiers et des identités professionnelles »<sup>23</sup>. En 1953, la CGT constitue le groupement syndical le plus important à Diego-Suarez. Ce dernier rassemble 700 adhérents environ à la DCAN et

---

<sup>16</sup> ANOM, DS 384, Note du 27/7/55 de la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez.

<sup>17</sup> ANOM, 6 (13) D 26, Elections provinciales du 31 mars 1957 – Notices de renseignements concernant les candidats élus – Province de Diego-Suarez.

<sup>18</sup> ANOM, DS 241, Synthèse sur le syndicalisme à Diego-Suarez établie par la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez – le 25 Mars 1955.

<sup>19</sup> ANOM, DS 235, Note du 25/5/55 de la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez.

<sup>20</sup> Gilbert ONDIMBA EPIGAT, *Les mouvements syndicalistes et les mouvements politiques du Congo et du Gabon (1940-1964)*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle d'Histoire, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 1978, p. 168.

<sup>21</sup> ANOM, DS 210, Traduction de l'allocution prononcée par RABARSON Edouard, membre du bureau de l'Union locale des travailleurs de Diego-Suarez à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai 1954.

<sup>22</sup> ANOM, DS 241, Synthèse sur le syndicalisme à Diego-Suarez établie par la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez – la 25 mars 1955.

<sup>23</sup> Dominique LABBE, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 63.

600 dans les autres entreprises privées de la ville<sup>24</sup>. En 1955, l'Union locale des travailleurs de la région de Diego-Suarez (CGT) regroupe 3.000 adhérents, dont 850 sont membres des syndicats des établissements de la Marine et 2.150 font partie des syndicats des salariés des autres entreprises industrielles et commerciales de la ville<sup>25</sup>. En termes d'effectif, elle vient en premier rang par rapport aux autres unions locales de Tananarive, de Majunga, d'Antsirabe et de Fianarantsoa. Ses adhérents représentent, dans les années 1950 à 1956, à peu près les 2/3 du nombre total de l'effectif de la CGT à Madagascar. Ceux-ci, conscients de l'importance des luttes syndicales pour la défense de leurs intérêts, et constitués d'ouvriers, de manœuvres et d'employés, donnent leur adhésion à la CGT. En fait, vu ses activités, cette dernière est considérée comme l'organisation la plus apte à défendre les intérêts des travailleurs. Sous l'impulsion des militants réunionnais, avec à leur tête Francis Sautron, la CGT de Diego-Suarez se consacre essentiellement de 1950 à 1956 à mener des revendications d'ordre professionnel.

## **II) UN MOUVEMENT SYNDICAL LIMITÉ AUX REVENDICATIONS PROFESSIONNELLES**

En 1950, les syndicats CGT de Diego-Suarez demeurent en dehors des activités politiques, menées par le bureau central de l'USM (Union des Syndicats de Madagascar) à Tananarive. En fait, ils poursuivent des objectifs syndicaux sous l'impulsion directe de la CGT métropolitaine. En 1954-1955, la CGT de Diego-Suarez échappe totalement à l'influence du Comité de Coordination de la CGT établi à Tananarive<sup>26</sup>. Cette indépendance vis-à-vis du bureau central à Tananarive constitue un facteur de dynamisme pour la section de Diego-Suarez car ses militants, en ne s'impliquant pas directement dans les luttes politiques, peuvent se consacrer à l'animation des luttes syndicales pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Celles-ci sont largement exprimées à travers des mouvements revendicatifs.

### **A. Une intervention axée sur la revendication d'une hausse de salaire**

Depuis le début des années 1950, face à la hausse constante du coût de la vie, dont restent victimes en permanence les travailleurs à moyens et faibles revenus, la CGT de Diego-Suarez regroupant les travailleurs locaux, reste active dans le règlement des conflits individuels ou collectifs, liés aux questions des salaires, en sollicitant dans de nombreux cas l'arbitrage de l'Inspection du Travail. Ainsi, en 1951, dans le conflit qui oppose le personnel de l'entreprise EEM (Eau et Electricité de Madagascar) de Diego-Suarez et la direction pour une question d'augmentation de salaire, Francis Sautron, secrétaire général de la CGT locale, a été sollicité par les ouvriers de l'entreprise pour agir en leur faveur dans les négociations. A la suite de son intervention auprès de l'Administrateur-Maire de Diego-Suarez et de la direction locale de l'entreprise, le directeur de l'EEM de Tananarive a accordé au personnel des augmentations de salaires allant de 5 à 10% pour les manœuvres jusqu'à 35 et 40 % pour les spécialistes<sup>27</sup>. En 1954, la CGT de Diego-Suarez intervient également dans le règlement du conflit qui oppose les employés de la CMM à la direction de l'entreprise

---

<sup>24</sup> ANOM, DS 239, Notes de renseignements N° 41- B 3 / RG du 15/6/53 de la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez.

<sup>25</sup> ANOM, DS 241, Synthèse sur le syndicalisme à Diego-Suarez établie par la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez – le 25 mars 1955.

<sup>26</sup> ANOM, 6 (5) D 30, Rapports sur le syndicalisme à Madagascar établis au 31 mars 1955.

<sup>27</sup> ANOM, DS 240, Note de renseignements N° 558/B3 – CF du 24/7/51 de la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez.

pour des motifs de rajustement de salaires en fonction de la classification professionnelle, de paiement de salaires pendant la maladie et d'attribution d'une prime d'ancienneté<sup>28</sup>. Dans ce conflit, elle a sollicité l'intervention de l'Inspecteur du Travail de Diego-Suarez. Celle-ci a permis de régler le conflit à la suite de nombreux et laborieux pourparlers<sup>29</sup>. En fait, à partir de 1950, et surtout au lendemain de l'adoption du Code du travail des TOM (Territoires d'Outre-Mer) en 1952, garantissant les droits des travailleurs au sein de ces territoires, la CGT de Diego-Suarez, sous l'impulsion de Francis Sautron, se montre dynamique dans les interventions en matière de salaire, vu que dans de nombreux cas, les directions d'entreprise n'observent pas les dispositions en vigueur en matière de rémunération du personnel. Pour le cas de Diego-Suarez, les activités syndicales, liées à une réclamation d'augmentation de salaire, sont largement constatées à travers les grèves. Celles-ci sont observées lorsque les négociations entre le personnel ou ses représentants et la direction échouent.

## **B. Des revendications exprimées à travers les mouvements de grève**

En France, la grève revêt deux formes essentielles. Sa fonction première est de suspendre la production pour obtenir une amélioration des conditions de travail ou éviter leur détérioration. Son second rôle concerne la revendication salariale qui est, sur la longue durée, son principal enjeu<sup>30</sup>. Pour Madagascar, dans le contexte colonial et avec les injustices observées en matière d'attribution de salaire, c'est ce deuxième aspect qui intéresse les organisations syndicales. En tant que représentant et porte-parole de la majorité des travailleurs locaux à Diego-Suarez, la CGT reste dynamique dans cette forme de lutte.

Dans les années 1950, les mouvements de grève se développent dans les TOM comme Madagascar avec l'adoption du Code du travail de 1952, qui constitue une avancée pour les travailleurs autochtones sur le plan social et professionnel. De plus, dans les entreprises publiques et privées, les ouvriers, les manœuvres et les employés, qui se plaignent de la faiblesse de leurs revenus face à l'augmentation du coût de la vie, n'hésitent pas de recourir à la grève pour forcer les employeurs à se pencher sérieusement sur le problème, étant donné que le droit de grève est garanti par la Constitution de 1946. Les grèves déclenchées ont surtout pour origine la revendication d'une hausse ou d'une majoration de salaire, et concernent les villes à fortes activités économiques. A Diego-Suarez, elles se multiplient à partir de 1950, bénéficiant de l'encadrement des militants syndicaux réunionnais, et touchent les diverses entreprises de la ville. Ainsi, en 1956, les membres du bureau du syndicat CGT des ouvriers locaux de l'Arsenal de la Marine, dominés par des éléments réunionnais, comme Sautron, Arnoux et Rivière, trésorier général du syndicat et secrétaire-comptable à l'Arsenal, déclenchent une grève pour manifester contre l'insuffisance des salaires du personnel de l'entreprise<sup>31</sup>. Au cours de ce mouvement, ils bénéficient de la solidarité d'autres travailleurs réunionnais, dirigeants du syndicat chrétien des ouvriers et employés de l'Arsenal, conscients de l'importance de la lutte pour l'ensemble des salariés de l'Arsenal. Dans le comité de grève, ces derniers sont notamment représentés par Joseph Bonere, un mouleur à la DCAN et qui occupe la fonction de secrétaire au sein du syndicat chrétien. Travaillant à l'Arsenal depuis le début des années 1940, il

---

<sup>28</sup> ANOM, DS 241, Rapport trimestriel – 3<sup>ème</sup> trimestre 1954 de l'Inspection du Travail de Diego-Suarez.

<sup>29</sup> ANOM, DS 241, Rapport trimestriel – 3<sup>ème</sup> trimestre 1954 de l'Inspection du Travail de Diego-Suarez.

<sup>30</sup> Stéphane SIROT, *La grève en France : Une histoire sociale (XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup>)*, Paris, Ed. Odile Jacob, 2002, p. 63-64.

<sup>31</sup> ANOM, DS 235, Rapport d'ensemble sur la grève des ouvriers locaux CGT de l'Arsenal établi par la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez le 30/11/56.

fait partie des premiers membres du bureau du syndicat CGT des ouvriers locaux de la Marine en 1948. Puis, il démissionne de celui-ci en 1952, en raison de ses différends avec Sautron, survenus pendant les élections provinciales de la même année, et rejoint les rangs de la section CFTC de la Marine<sup>32</sup>.

Grâce au dynamisme des meneurs, la grève parvient à intéresser les 700 employés de l'entreprise. De plus, répondant au désir de la masse des salariés qui veut une augmentation des salaires et une amélioration du niveau de vie, la grève devient un mouvement de masse, en bénéficiant de la cohésion des salariés réunionnais, malgaches et comoriens. Grâce à une bonne organisation, la grève a duré 26 jours, malgré les manœuvres de la direction de l'Arsenal pour faire reprendre le travail. A l'issue du mouvement, le succès obtenu illustre les qualités des militants réunionnais, aidés par des collègues malgaches et comoriens, dans l'animation des activités syndicales pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des travailleurs locaux. Parallèlement, pour démontrer leur dynamisme, ces militants organisent, à travers la célébration de la Fête du Travail, des manifestations de rue pour faire prévaloir les droits des travailleurs locaux.

### **C. La célébration du 1<sup>er</sup> Mai : une tribune pour les revendications professionnelles**

La Fête du Travail représente pour les syndicats un moyen pour faire entendre la voix des travailleurs. La célébration du 1<sup>er</sup> Mai, journée mondiale du travail, revêt au début le sens d'une journée de lutte, de revendication et de solidarité des travailleurs<sup>33</sup>. La CGT se montre attachée à la célébration du 1<sup>er</sup> Mai car cet événement constitue un support pour la lutte ouvrière. Dans les TOM, celui-ci est destiné à exprimer les revendications des travailleurs, victimes sans cesse d'abus de l'administration ou du patronat. A Madagascar, l'Union locale des travailleurs de Diego-Suarez se montre la plus active par rapport aux autres unions affiliées à la CGT de Madagascar. A partir de 1953, elle parvient à organiser, dans le cadre de la célébration du 1<sup>er</sup> Mai, des manifestations de rue, grâce à la volonté de ses dirigeants réunionnais, malgaches et comoriens de militer beaucoup plus pour la cause syndicale. De plus, la célébration du 1<sup>er</sup> Mai est rendue possible grâce à la cohésion des membres de l'Union, attachés à la commémoration de l'événement. Entre 1953 et 1957, en agissant dans un cadre légal, les manifestations de rue, organisées par l'Union locale des travailleurs de Diego-Suarez à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai, bénéficient toujours de la participation d'un plus grand nombre de travailleurs, variant entre 600 et plus d'un millier, issus des entreprises publiques et privées de la ville, comme la DCAN, la SCAB, l'EMC, les Messageries Maritimes, la CMAO et l'EEM. Le cortège, composé d'une majorité de Malgaches, représentant plus de la moitié des participants, et d'une minorité de Réunionnais et de Comoriens, représentant en 1954 respectivement le 1/5 et le 1/4 de l'effectif du cortège, se forme par délégation derrière les banderoles portant des inscriptions ayant trait essentiellement aux revendications des organisations cégétistes.

Dans le contexte de la colonisation, marqué par des inégalités flagrantes entre travailleurs français et travailleurs locaux au niveau de la rémunération, la célébration du 1<sup>er</sup> Mai constitue une occasion pour les dirigeants de la CGT des travailleurs locaux de Diego-Suarez de défendre les intérêts de ces derniers. Ainsi, à la fin des manifestations du 1<sup>er</sup> Mai, les principaux dirigeants de l'Union interviennent dans des

---

<sup>32</sup> ANOM, DS 241, Rapport trimestriel – 3<sup>ème</sup> trimestre 1954 de l'Inspection du Travail de Diego-Suarez.

<sup>33</sup> Bénédicte ZIMMERMANN, 1945-1986 : *les premiers mai de la CFTC/CFDT. Enjeux autour d'une pratique culturelle militante et logique identitaire*, mémoire de maîtrise, Université Paris I, 1991, volume 1, p. 20-21.

discours pour proclamer la nécessité des revendications salariales et professionnelles. Le secrétaire général, Francis Sautron, se montre particulièrement virulent, engageant les adhérents à s'unir et à observer des actions plus revendicatives pour l'amélioration des salaires et du niveau de vie, l'arrêt des licenciements massifs, la conquête des allocations familiales et de la Sécurité sociale ou encore pour l'application intégrale du Code du travail et la défense des droits syndicaux<sup>34</sup>. Cette intervention illustre la préoccupation des militants syndicaux de la CGT à Diego-Suarez de vouloir à tout prix améliorer les conditions d'existence des travailleurs réunionnais, malgaches et comoriens. Les discours prononcés à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai démontrent également l'intérêt de la CGT à défendre les intérêts socio-professionnels des ouvriers quelle que soit leur origine.

Le syndicalisme des années 1950 à Diego-Suarez est un mouvement incarné essentiellement par la CGT et les militants réunionnais. Grâce à ces derniers, il bénéficie de l'adhésion de nombreux travailleurs réunionnais, malgaches et comoriens. Ceux-ci intègrent les rangs des groupements cégétistes de la ville car ils restent convaincus que la CGT est le seul organisme syndical qui défend efficacement les intérêts de la classe ouvrière<sup>35</sup>. Le mouvement reste dynamique car les éléments réunionnais qui se trouvent à sa tête, même si quelques-uns restent proches d'hommes politiques communistes français ou réunionnais, se consacrent encore à des activités purement syndicales pour la défense des intérêts socio-professionnels de l'ensemble des travailleurs locaux. Ainsi, la propagande communiste n'atteint pas le milieu des travailleurs locaux avant les élections municipales et provinciales de 1956 et 1957. Les activités syndicales de la CGT, menées sous l'impulsion des militants réunionnais, se développent dans les années 1950 à Diego-Suarez grâce à leur cohésion et à leur volonté de faire cause commune face aux pressions du patronat. Cette situation contraste nettement avec celle constatée dans d'autres villes comme Tananarive où la division entre les militants malgaches et le manque de volonté des adhérents à participer aux activités syndicales constituent un problème pour le développement du syndicalisme animé par la CGT.

---

<sup>34</sup> ANOM, DS 210, Note du 3 mai 1954 de la 3<sup>ème</sup> Brigade Mobile de Diego-Suarez.

<sup>35</sup> Jeannot RASOLOARISON, *Le syndicalisme malgache durant la décolonisation (1944-1956). Enjeux et débats autour des pratiques militantes de la CGT et de la CFTC de Madagascar*, Thèse de doctorat nouveau régime en Histoire, dir., Professeur Lucile RABEARIMANANA, Université d'Antananarivo, FLSH, 2005, p. 381.